

RECHICOURT LE CHATEAU

BULLETIN MUNICIPAL N° 32 ANNEE 2014

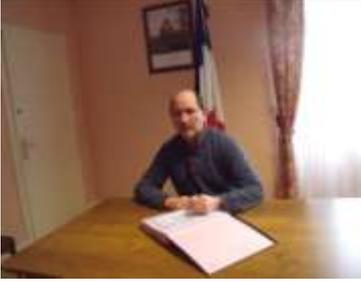
EQUIPE MUNICIPALE MANDAT 2014/2020



Michel THOMAS, 1^{er} Adjoint. Gérard KELLE, Maire. Stéphane ERMANN 2^{ème} Adjoint.

Les conseillers municipaux : Nathalie JAMBOIS, Didier DEVANTAU, Fabrice LEROUX, Marie MEREL, Flavien SINGERLE, Romain KELLE, Chantal LECRIVAIN, Jean-Bernard BERGER, Marie-Line RICHE, Emmanuel AUBRY, Paule GOEURIOT, Jean-Claude SANDONATO.

EDITO 2014



En préambule, je voudrais remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont fait confiance à l'équipe que j'ai présentée aux élections municipales de mars 2014.

Je veux aussi dire un grand merci aux adjoints, conseillères et conseillers qui ont souhaité, pour diverses raisons, ne plus briguer de mandat électif. Ces femmes et ces hommes se sont dévoués pour RECHICOURT-LE-CHÂTEAU bien souvent au détriment de leur vie familiale, de loisirs pratiqués à minima, et pour d'autres au niveau de leur vie professionnelle. Pour cela et pour les compétences qu'ils ont mises au service de notre collectivité, je leur exprime au nom du conseil municipal toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Avec l'équipe, désormais en place je vous annonce que la tâche qui est la nôtre pour le mandat actuel sera très importante, pressante mais sûrement passionnante en raison des échéances électorales à venir.

Au cours de ce mandat, nous allons vivre un renforcement des intercommunalités. Le regroupement et le travail en commun sont de plus en plus d'actualité, on le voit déjà par les communautés de paroisses, les communautés de brigades de gendarmerie. Le terme le plus approprié est la mutualisation des moyens. Nous devons y prendre toute notre part et anticiper aujourd'hui ce que l'état nous imposera demain.

L'état nous annonce des baisses de dotations conséquentes envers les collectivités et cela sur plusieurs années. En plus des restrictions budgétaires de l'état, avec le nouveau découpage départemental RECHICOURT-LE-CHÂTEAU perd son statut de chef lieu de canton et de ce fait, perd les dotations qui en découlent.. Nous devons donc rechercher des économies dans tous les domaines. Ces enjeux importants sont le challenge de ce mandat. A nous d'être imaginatifs afin de réussir toutes ces transitions inévitables ; et ce sera nécessairement avec l'ensemble de la population.

Nous devons nous serrer les coudes et mutualiser nos moyens au niveau local. Cela a été le cas à l'occasion de la journée du bénévolat. Pour une première édition ce fut une réussite et j'encourage les personnes de bonne volonté à venir grossir les rangs des bénévoles. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Malgré les importantes préoccupations du moment sur le plan administratif, l'actualité municipale est chargée : tout d'abord, la fermeture de l'école maternelle du village à la rentrée prochaine. Il s'avère qu'il manque 10 élèves. La sentence est sans appel, nous sommes largement en dessous du seuil. Mais nous allons tenter une action avec les parents d'élèves et je demande le soutien de tous, jeunes et moins jeunes, car l'avenir d'un village passe par la jeunesse et l'école. Sans elles, plus d'avenir.

Ensuite, comme il est dit plus haut, nous allons vivre au sein d'un nouveau schéma départemental. Au niveau de l'arrondissement de Sarrebourg, seuls subsisteront 2 cantons : celui de Sarrebourg et celui de Phalsbourg. Réchicourt le Château, Fénétrange et Lorquin, perdent leur statut de chef lieu de canton.

Je profite de la parution du bulletin pour souhaiter à l'ensemble des lecteurs une bonne et heureuse année 2015. Que la joie règne dans vos familles, tant au niveau privé qu'au niveau professionnel.

Parfois la vie ne vous donne pas ce que vous attendez, pas parce que vous ne le méritez pas, mais parce ce que vous méritez bien plus. (Jean BOURGUET)

Gérard KELLE, Maire de Réchicourt-le-Château.



A L'HONNEUR EN 2014

Samedi 15 janvier,



Samedi 15 janvier 2014, en présence de nombreuses personnalités, Monsieur le Sous-préfet, Eric INFANTE a remis la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, à Messieurs Gérard KELLE (échelon OR) et Daniel PATE (échelon VERMEIL), en récompense de leurs années de travail et d'engagement au sein de la commune.

Cette cérémonie s'est déroulée dans un climat où l'émotion était palpable, Monsieur Daniel PATE honorant la fin de son mandat, après plus de 30 ans, passés au service de la collectivité, dont 6 en qualité de Premier Adjoint au Maire.



Samedi 07 février,



C'est toujours avec autant de plaisir que nos Anciens de Réchicourt et Mousseu partagent le repas qui leur est offert par les 2 communes et c'est toujours un honneur pour les deux Maires de les recevoir.

Les Commissions Municipales

Les commissions sont mises en place à chaque début de mandat et couvrent tous les domaines de l'action communale. Le conseil municipal dispose d'une totale liberté dans la création de ces commissions.. Les commissions examinent et préparent les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Leur rôle n'est que consultatif ; elles n'ont donc pas de pouvoir de décision. Par contre, une commission peut dresser un constat, donner des avis et faire part de propositions d'amélioration. Les commissions ne sont pas publiques mais, à la demande de leur Président et si nécessaire, elles peuvent entendre des personnalités qualifiées.

Le Maire est membre de droit de toutes les associations locales.

1- CAO : Commission d'Appel d'Offres des marchés publics. Rôle : marchés publics : examen des candidatures et des offres, choix de l'attributaire. Membres titulaires St. ERMANN – E. AUBRY – D. DEVANTAU.

2- Commission finances et budget. Rôle : Etude des différents budgets communaux. (Budget principal et budget assainissement). Bilans financiers. Membres : M. THOMAS – St. ERMANN – F. LEROUX – E. AUBRY – D. DEVANTAU – M. MEREL.

3- Commission des listes électorales. Rôle : Révision des listes électorales de la commune. Inscriptions, radiations des électeurs. Membres : M. THOMAS – St. ERMANN – F. LEROUX – ML. LEROUX.

4- Commission des travaux. Rôle : Conseils et avis sur les travaux de voirie, bâtiments.... Contacts avec les entreprises, devis, suivi des travaux. Membres : M. THOMAS – St. ERMANN – R. KELLE – D. DEVANTAU – FI. SINGERLE – JB. BERGER.

5- Commission urbanisme. Rôle : Le groupe de travail est nommé pour traiter les questions d'urbanisme sur la commune. Permis de construire et déclarations de travaux. Contrôle de la conformité avec le règlement du plan Local d'Urbanisme. Membres : M. THOMAS – St. ERMANN – P. GOEURIOT – M. MEREL – F. LEROUX – FI. SINGERLE – E. AUBRY.

6- Commission affaires scolaires. Rôle : Participation aux différentes réunions des conseils d'école : RPIC pour les écoles de Bataville et RPI Réchicourt, Avricourt ; Relation Commune/enseignant/parents. St. ERMANN – M. THOMAS.

7- Commission relations publiques. Rôle : Information auprès des habitants : bulletin, flash-Infos, site INTERNET. Membres : St. ERMANN – J.CI. SANDONATO – M. MEREL.

8- Commission de sécurité. Rôle : visite des établissements recevant du public et contrôle des équipements avec les partenaires associés pour la délivrance des certificats de conformité. Membres : J.B. BERGER – FI. SINGERLE – F. LEROUX.

9- Commission associations, fêtes et cérémonies. Rôle : en relation avec les différentes associations, préparer les cérémonies organisées par la commune. Membres : J.C. SANDONATO – D. DEVANTAU – M. MEREL – P. GOEURIOT – Ch. LECRIVAIN – F. LEROUX – N. JAMBOIS.

10- Commission tourisme et pêche. Rôle : valoriser les atouts touristiques de la commune (cité, village étang). Membres : St. ERMANN – FI. SINGERLE – M. MEREL – F. LEROUX.

11- Commission jeunesse. Rôle : mettre en place les politiques nécessaires pour la jeunesse par le biais d'évènements ou de manifestations. Membres : St. ERMANN – N. JAMBOIS – R. KELLE – F. LEROUX – ML. RICHE – P. GOEURIOT.

12- Commission des Impôts. Rôle : chargée d'émettre des avis sur les nouvelles constructions, les transformations ou les changements d'affectation des propriétés bâties et non bâties. Membres : M. THOMAS – St. ERMANN – J.B. BERGER – N. JAMBOIS.

13 - Commission intercommunale Moussey/Réchicourt. Rôle : étudier les projets et les dossiers spécifiques aux deux communes. Eau, assainissement, constructions, cérémonies. Membres : M. THOMAS – St. ERMANN – Ch. LECRIVAIN – E. AUBRY – R. KELLE – ML. RICHE – D. DEVANTAU – J.B. BERGER – FI. SINGERLE.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le centre communal d'Action Sociale est un établissement public communal, doté d'un budget spécifique. Il est administré par un conseil d'administration, présidé par le maire.

Le conseil d'administration comprend 8 membres dont 4 élus au sein du conseil municipal et 4 nommés par le maire parmi les habitants.

Le centre communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. (Code de l'Action Sociale et des Familles).

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux collectivités concernées (conseil général).

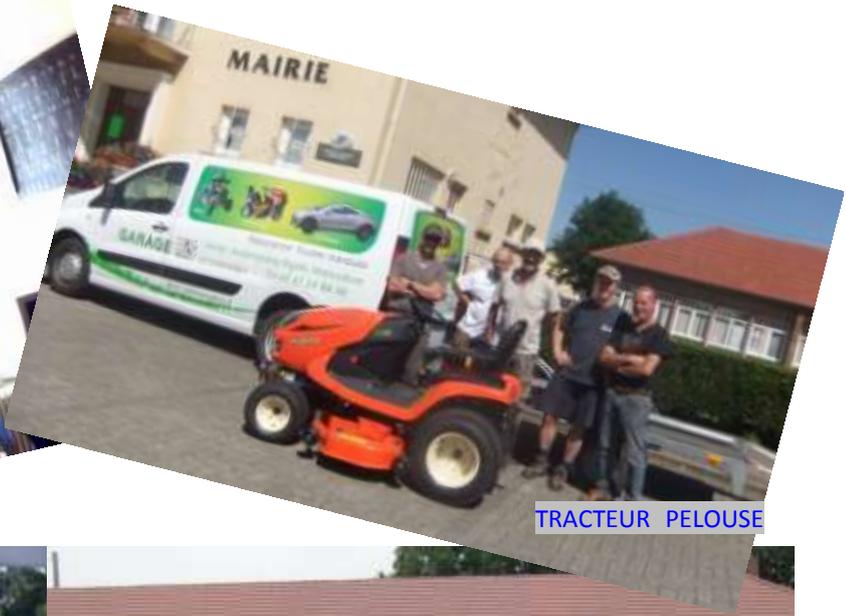
Le Centre Communal d'Action Sociale de Réchicourt le Château est composé de :
Gérard KELLE, Chantal LECRIVAIN, Marie MEREL, Nathalie JAMBOIS, *membres élus*.
Sœur Rita, Elisabeth FRITSCH, Robert KELNER, Joël WEBER, *membres nommés*.

LE BUDGET COMMUNAL 2014

Délibéré et voté en séance de conseil municipal le 29 avril 2014

| DEPENSES FONCTIONNEMENT | | VOTE | RECETTES FONCTIONNEMENT | | VOTE |
|--------------------------------|------------------------------------|----------------|--------------------------------|------------------------------------|----------------|
| CHAP. | LIBELLE DES DEPENSES | | CHAP. | LIBELLE DES RECETTES | |
| 011 | Charges à caractère général | 112.100 | 70 | Produits des services et ventes | 24.300 |
| 012 | Charges de personnel et assimilés | 149.650 | 73 | Impôts et taxes | 176.909 |
| 014 | Atténuations de produits | 52.387 | 74 | Dotations et participations | 160.061 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 61.519 | 75 | Autres produits de gestion | 40.500 |
| 66 | Charges financières | 7.300 | 77 | Produits exceptionnels | 1.300 |
| 68 | Dotations au amortissements | 1.325 | | | |
| 023 | Virement section d'Investissement | 44.725 | | Résultat reporté année 2013 | 27.060 |
| 022 | Dépenses imprévues | 1.124 | | | |
| | TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT | 430.130 | | TOTAL REC.FONCTIONNEMENT | 430.130 |
| DEPENSES INVESTISSEMENT | | VOTE | RECETTES INVESTISSEMENT | | VOTE |
| CHAP. | LIBELLE DES DEPENSES | | CHAP. | LIBELLE DES RECETTES | |
| 13. | Subv. d'invest. reversées | 7.450 | 13 | Subventions d'investissement | 62.260 |
| 21 | , Acquisition mat. outillage | 12.600 | 10 | Dotations, fonds et réserves | 39.646 |
| 20 | , informatique | 5.700 | 28 | Amortissements des immobilisations | 1.324 |
| 16 | Emprunts (capital) | 35.400 | 165 | Dépôts et cautionnements | 900 |
| 001 | Reports solde 2013 | 87.705 | 021 | Virement de la section de Fonct/ | 44.725 |
| | TOTAL DEP. INVESTISSEMENT | 148.855 | | TOTAL REC. INVESTISSEMENT | 148.855 |

POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS A L'ECOLE



TRACTEUR PELOUSE



AMENAGEMENT DEVANT L'ECOLE



MISE A NIVEAU TROTTOIR ROUTE DE MOUSSEY

Le budget primitif : Le budget primitif correspond à un budget prévisionnel pour l'année en cours. Il énonce les moyens financiers correspondant aux projets définis.

Il fixe le montant des taxes diverses. Il autorise juridiquement le maire à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans les limites des crédits votés.

Les décisions modificatives : Des ajustements, appelées DECISIONS MODIFICATIVES, peuvent se faire en cours d'années. Elles sont votées par le conseil municipal.

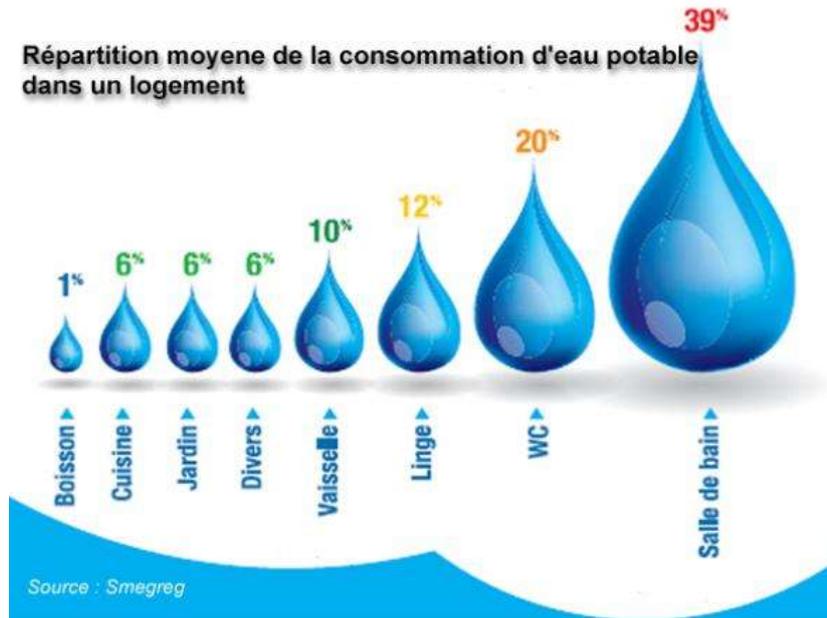
Le budget primitif et les décisions modificatives forment le budget total de la commune.

Le compte administratif : Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune dans l'année. Il doit être présenté au conseil municipal dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice. Il permet de contrôler la gestion de la commune, et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.

La transparence du budget : A ces trois étapes de l'élaboration du budget correspondent des documents officiels, validés par le préfet. Chacun d'eux est en libre accès au public, comme toutes les délibérations prises par le conseil municipal.

Dossier EAU ET ASSAINISSEMENT

Economisons l'eau !



L'eau est une ressource précieuse mais abondante sur terre (océans, glaciers et cours d'eau). En revanche l'eau douce et non polluée pourrait devenir rare si nous continuons à y diluer nos déchets. Chez nous, l'eau potable est disponible en grande quantité et très facilement : Il suffit d'ouvrir le robinet ! (N'oubliez pas de le refermer...) Son prix est très raisonnable surtout quand sa distribution est gérée par les collectivités publiques (0,00204 € ht le litre à Réchicourt). Mais ce prix augmentera car les réseaux de distribution et surtout d'assainissement nécessitent d'importants travaux. Une seule solution pour ne pas voir sa facture d'eau exploser : **économiser** ! (ceci est vrai aussi pour l'énergie).

Combien on consomme ?

Un foyer français moyen consomme 137 l/jour soit 50 m³/an pour ses besoins domestiques. On passe à 200 l/jour et par personne si on y ajoute l'ensemble des consommations collectives (écoles, hôpitaux, lavage de la voirie, milieu professionnel, restaurants, ...). Le graphique ci-dessus présente la répartition des usages de l'eau à la maison. On constate que les besoins « vitaux » (boisson et cuisson) sont en fait une part très réduite de nos consommations. L'essentiel est utilisé pour le lavage et surtout les chasses d'eau.

Comment réduire sa consommation ?

Continuer à boire de l'eau du robinet, ce n'est pas là que l'on peut gagner ! On peut même surtout perdre si l'on boit de l'eau en bouteille à 200 ou 300 € le m³.

Évidemment vos manières d'ouvrir les robinets, vos comportements sur l'usage de l'eau font beaucoup. La chasse aux fuites peut aussi être ouverte. Une chasse d'eau qui fuit, même légèrement, peut consommer 30 m³ par an (jusqu'à 250 m³ /an si elle fuit en permanence !!).

Si votre chasse ne fuit pas, vous pouvez tout de même **réduire** le volume d'eau utilisé à chaque passage aux toilettes. Soit en plaçant une bouteille pleine ou une brique à l'intérieur de la réserve qui réduira d'autant la quantité d'eau qui s'écoule. Soit pour les plus vaillants, en installant des toilettes sèches à la maison. C'est la seule vraie solution économique et écologique mais elle demande bien plus de travail que de simplement appuyer sur un bouton.

Concernant les lavages, il est évident qu'une douche consomme 3 à 5 fois moins d'eau qu'un bain. Surtout si votre pommeau de douche est performant. Il en existe qui consomme 6 l/min et qui lave aussi bien qu'un ancien qui peut laisser passer jusqu'à 18 l/min. Vos robinets peuvent également être équipés de mousseur/aérateur/limiteur de débit. On les trouve de différents calibres, de 2 l/min pour l'évier où l'on se lave les mains et les dents, à 6 ou 8 l/min pour l'évier de la vaisselle. Ces embouts s'installent très facilement et leur coût (5-6 € pour une bonne qualité) sera rapidement amorti.

Les appareils de lavage électroménager ont également fait de gros progrès en consommation d'eau (et d'énergie). Au moment du remplacement, regardez attentivement l'étiquette pédagogique qui vous donnera la quantité d'eau utilisée par un cycle de lavage. Un lave-vaisselle récent et bien rempli consommera 2 voire 4 fois moins d'eau qu'une vaisselle à la main.

Pour les lavages extérieurs ou l'arrosage du jardin privilégiez évidemment l'eau de pluie ou l'eau d'un puits. Je suis personnellement moins convaincu par l'utilisation de l'eau de pluie pour les usages intérieurs. Déjà par le coût d'une installation aux normes (5 à 7000 €), mais aussi car l'eau utilisée n'est pas facturée et taxée alors qu'elle est polluée, rejetée et confiée à la collectivité qui devra quand même en assurer les coûts d'assainissement. Idem pour l'eau des puits à laquelle il faudra ajouter la consommation électrique non négligeable d'une pompe ou d'un sur-presseur.

Investir dans les économies d'eau, c'est rentable.

Les petits matériels hydro-économes font partie des investissements les plus rentables. En voici quelques exemples.

| outils | économie d' | prix d'achat (€) | économie d'€/mois par foyer | retour sur investissement | fournisseurs |
|--|---|---------------------------------|---|--|----------------------------------|
| réducteur de débit (2l/min)  | Eau + énergie | 5,95 € | économie de 10L/min d'eau soit 0,028€ économisé par minute soit 3,36€ | Entre 1 et 2 mois | écoperl ; néoperl ; microplast |
| stop douche  | Eau + énergie | 5,70 € | économie de 40L d'eau par douche soit 7,72€ | moins d'un mois | watersave |
| pommeau douche (6l/min)  | Eau + énergie | 24,95 € | économie de 48L/douche soit 9€27 | 3 mois | Hansgrohe ; Grohe ; Kobert Goods |
| pistolet d'arrosage  | Eau | Entre 10 et 15€ | économie de 12,6L/min d'eau soit 8,5€ | 2 mois | Géolia ; Gardena |
| Récupérateur d'eau pour arrosage du jardin  | Eau | Entre 50 et 100€ | 0,10€/m ² /an d'économies soit 4€17 d'économies pour un jardin de 500m ² | Entre 3 et 6 ans pour un arrosage sur 4 mois dans l'année | Gardena ; Garantia ; Bellijardin |
| sac éco d'eau chasse  | Eau | 6,95 € | 2,5L d'eau par chasse d'eau soit 1,93€ | Entre 3 et 4 mois | sac eco WC |
|  | Eau + énergie (économies calculées sur l'eau froide, et seraient encore plus importantes si calcul fait sur eau chaude) | Entre 103,55 et 158,55 € | 34,95 € | Entre 3 et 5 mois pour l'achat simultané de tous les équipements | |

Si vous souhaitez en savoir plus et trouver des fournisseurs je vous invite à consulter l'excellent document réalisé par le CREAQ : http://www.cg58.fr/IMG/pdf/inventaire_hydroeconomies_334.pdf.

Pour toute demande d'informations sur le sujet, vous pouvez aussi me contacter :

Vincent FOINANT
Espace INFO ENERGIE - 15 rue de Voive à Blamont - 03 83 72 90 55

Assainissement

Le service assainissement a pour principales missions de collecter et de traiter les eaux usées, avant leur retour en milieu naturel, et de valoriser les boues produites lors des traitements ; les eaux usées domestiques doivent être épurées avant d'être rejetées dans le milieu naturel, pour satisfaire aux exigences de la santé publique et pour la protection environnementale.

L'assainissement : quelques conseils aux usagers.

En tant qu'usager, quel est notre rôle ?

Tout ce que l'on verse dans nos éviers ou nos toilettes se retrouve dans nos eaux usées. Leur composition est très importante pour une épuration réussie et c'est à ce niveau que nous devons agir.

Les produits de bricolage, les pesticides, les solvants, restes de peintures... doivent être déposés en déchèterie pour subir un traitement spécial. Si vous les jetez dans vos toilettes ou vos éviers, ils se retrouvent dans les eaux usées, diminuent l'efficacité de l'épuration (qu'elle soit collective ou individuelle) et augmentent la pollution de l'eau.

Évier bouché ? Si l'usage d'un déboucheur liquide est nécessaire préférez un produit respectueux de l'environnement. Versez les huiles alimentaires usagées dans une bouteille et ramenez ces dernières à la déchetterie.

Gestion du service assainissement : Ce qui change à partir de 2015

A Bataville : La commune de Moussey a décidé de mettre en conformité le système d'assainissement collectif communal. Il est apparu opportun dans le cadre de ce projet d'intégrer à ce système d'assainissement collectif les habitations de la cité situées sur le ban de la commune de Réchicourt le Château. Une convention régit les conditions spécifiques attribuées aux deux communes ; la commune de Moussey étant désignée « collectivité prestataire », et la commune de Réchicourt le Château étant désignée « collectivité cliente ».

Au village : Jusqu' à présent le service assainissement était exploité par la commune. Mais le contexte territorial évoluant, la commune, à compter du 01 janvier 2015, se voit déchargée de la gestion de ce service. La compétence est transférée à la Communauté de Communes du Pays des Etangs. Des délégués communaux ont été désignés pour défendre les intérêts de la commune auprès de cette instance.

Redevance assainissement : Le Conseil Municipal vote chaque année le montant de la redevance assainissement. Au village, le tarif de la redevance « assainissement » a été fixé à 0,80€ par m³ d'eau consommée. Tarif applicable à compter du 01 juillet 2014, sur les factures d'eau établies pour le 2^{ème} semestre 2014. Pour les redevables de Bataville, le tarif a été fixé par le conseil municipal de Moussey, en concertation avec la municipalité de Réchicourt le Château, en tenant compte du financement des travaux engagés sur le territoire communal pour la mise en conformité du système d'assainissement.

A compter de 2015, il appartient à la Communauté de Communes de fixer le tarif de la redevance « assainissement », sauf pour Réchicourt le Château (village) et Languimberg qui ne verront pas leur redevance subir d'augmentation.

Les travaux de lagunage ont commencé au printemps. Des explications ont été données par les élus à la population.



ORDURES MENAGERES : UN RAPPEL DES CONSIGNES DE COLLECTE

POURQUOI CE SYSTEME DE COLLECTE ?

Le Pays de Sarrebourg a opté pour une collecte par camions robotisés à bras articulé, afin de minimiser les coûts du service, lui permettant ainsi de figurer parmi les moins chers de Lorraine.



1. JE SORS MA POUBELLE LA VEILLE AU SOIR, SELON LE CALENDRIER DE COLLECTE :

Le camion de SITA LORRAINE débute la collecte très tôt le matin et pour des raisons techniques, il peut passer plus tôt que d'habitude.

2. J'ÉVITE TOUT OBSTACLE ET PRÉSENTE MA POUBELLE CONFORMEMENT À L'ILLUSTRATION CI-DESSUS OU L'AUTOCOLLANT SUR LE COUVERCLE :

La collecte s'effectue par le bras articulé du camion robotisé, manipulé par le conducteur depuis sa cabine. La poubelle ne peut être collectée que si elle est dans le bon sens et tenue éloignée des arbres, haies, murs, véhicules, poteaux électriques et des poubelles des voisins.

3. JE VEILLE À CE QUE LE COUVERCLE SOIT BIEN FERMÉ :

L'objectif est de valoriser un maximum de déchets par le recyclage et le compostage mais également de contrôler la production de déchets qui seront enfouis ensuite au centre d'enfouissement de l'Arrondissement de Sarrebourg.

EN CAS D'EMMENAGEMENT,
DE DEMENAGEMENT OU DE
MODIFICATION DE LA TAILLE DU FOYER,

merci de nous contacter durant les heures
d'accueil pour connaître les démarches à
suivre.



Lettre d'information

« POURQUOI votre bac de tri n'a pas été collecté ? »



Madame, Monsieur, bonjour,

Le Pôle Déchets est chargé de la collecte et du traitement des déchets. Nous portons une attention particulière à la qualité du tri des déchets dans le bac de tri. La société SITA a pour consigne de ne pas collecter les bacs de tri contenant des déchets indésirables afin que nous puissions intervenir auprès des usagers en vue d'un accompagnement dans l'amélioration de la qualité du tri et ce, pour plusieurs raisons :

1. **Moins de coûts et plus de soutiens pour une FACTURE CONTROLÉE**
2. **Une consommation plus RESPONSABLE, une influence POSITIVE**

Les déchets du bac de tri sont triés à la main dans un centre de tri, près de Pont-à-Mousson (57). Les déchets recyclables sont revendus. Les déchets indésirables, quant à eux, sont refusés en centre de tri et génèrent des coûts inutiles.



Contrairement à ce que l'on peut penser, notre façon de consommer influence grandement l'offre des industriels ainsi que des commerces et les incite également à la création de nouvelles alternatives. En favorisant les emballages recyclables, en évitant l'emballage, en donnant une seconde vie à nos déchets, et en achetant ce dont on a vraiment besoin, nous faisons de réelles économies. Une meilleure gestion des déchets pour une contribution positive en faveur de la protection de l'environnement et donc de la santé de toutes les espèces y compris la nôtre.



Les « indésirables » à mettre à la poubelle

Les « recyclables » à mettre dans le bac de tri

Barquettes en plastique ou en polystyrène
Gobelets, boîtes d'œufs en plastique
Pot de crème, de yaourt, de beurre
Pot de fleurs, seaux
Sachets, sacs, films
Autres emballages (en dehors des bouteilles et flacons)
Autres objets/jouets

Emballages
PLASTIQUES

Papier cuisson, emballages carton souillés
Mouchoirs en papier
Papier essuie-tout (sauf le rouleau)
Papier WC (sauf le rouleau)
Papier-peint

PAPIER et
CARTON

Objets en aluminium (clous, vis, ...)
Objets en métal (cintres, ...)

METAL
ALUMINIUM

AUTRES INDESIRABLES

Végétaux, bois, cageotte, nourriture
Produits d'hygiène (couches, coton, coton-tiges, serviettes hygiéniques, tampons, lingettes, cheveux)
Ordures ménagères



Merci de **RETIRER LES INDESIRABLES** de votre bac de tri et de **LE REPRESENTER** lors de la prochaine collecte.

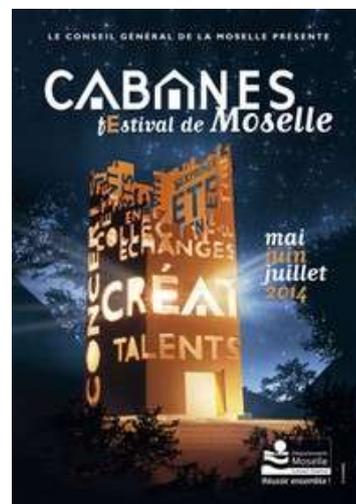
Que faire du surplus ? voir au verso.

"Cabanes. Festival de Moselle".

Le Conseil Général de la Moselle a lancé en 2014, entre mai et juillet, un événement inédit : CABANES – Festival de Moselle.

Sur tout le territoire mosellan, plus de 100 cabanes ont symbolisé les points d'ancrage du festival ; des créations artistiques ayant pour vocation de créer des espaces éphémères de rencontres et d'échanges, suivant les envies des associations locales, des collectivités ou des établissements publics.

Ce grand événement culturel de territoire a mis également sous le feu des projecteurs le développement de pratiques artistiques dans tous les domaines du spectacle vivant : théâtre, danse, marionnettes, cirque, contes, musique, chant choral... Les collectivités locales, les collèges, les écoles, les associations, ont été invités à prendre part de manière active à cette initiative.



Les bénévoles de l'Association « LES AMIS DE L'ETANG » ont construit la Tracto Guinguette et l'ont exposée à l'étang.



Les chorales Méli-notes et Mélodie, entre autres, ont participé à l'évènement et ont donné une prestation dans différents lieux de l'usine Bata.

Trois artistes parrainent le festival dont Didier LOCKWOOD violoniste de renommée internationale. Le 27 juin il a posé son violon en l'église St Vincent de Paul à Bataville.

Entre humour et fulgurances musicales, l'artiste a baladé le public en lui offrant un concert solo d'improvisations musicales dont il a le secret. Le public est rapidement sous le charme, tant la démonstration du violoniste est lumineuse.



Monsieur André PERRIN, conseiller général du canton, et les maires de la Communauté de Communes du Pays des Etangs, partenaires dans l'organisation de L'évènement.

"Animations et rencontres à l'étang"

Le secteur de l'étang a servi de cadre à des animations particulièrement remarquables.

Dans la masse des installations conçues dans le cadre du festival Cabanes de Moselle, celle du canton de Réchicourt-le-Château, baptisée tracto-guinguette, a été inaugurée dimanche 18 mai 2014 par le président du Conseil Général Patrick WEITEN.



La tracto-guinguette a accueilli le groupe de chant « Coffee-Potes »

Coffee Potes ont invité les spectateurs à partager une matinée chantante et parfaitement rétro. Parcourant le plus beau du répertoire français, les artistes revisitent des chansons populaires depuis les années 1920 accompagnés d'un piano et d'une voix. Hélène Koenig au chant, est accompagnée par Christophe Durant au piano.



"Animations et rencontres à l'étang"

En septembre près de 50 personnes venues de Suisse, Hollande, Belgique, Luxembourg, Paris et région Nord Est de la France se sont retrouvées, sur le site de l'étang, avec leur compagnon à quatre pattes, des chiens de race SHIBA-INU. Particularité : tous les chiens présents proviennent de l'élevage, tenu par Mme Daniella FRAULICH Col des Français à RECHICOURT LE CHATEAU.

Le chien SHIBA-INU est une race très ancienne, présente au Japon depuis 3 millénaires. C'est un chien calme et peu aboyeur mais il a besoin d'une activité physique quotidienne. Il ravit son monde par son attitude de chat, son indépendance et sa générosité affective.



Une journée d'amitié et d'échanges dans une ambiance conviviale, avec la présence de Madame Daniella FRAULICH qui nous a confié que le groupe a été émerveillé par la beauté du site.

Les participants et Madame Daniella FRAULICH (1^{er} rang, 2^{ème} en partant de la gauche).

"Animations et rencontres à l'étang"



Accueil du groupe à l'étang de Réchicourt le Château, par le Maire.

Le 25 octobre le club photo : « De l'œil à l'image » de Lunéville a organisé sur le site de l'étang sa *première rencontre d'Automne* ; les clubs photos de Sarrebourg, Héming, Moncel les Lunéville, Ludres et Epinal ont répondu avec enthousiasme à l'invitation. Malgré un temps incertain et un soleil caché, plus de 70 photographes sont venus, parfois de très loin comme Strasbourg ou Thionville, partager un bon moment entre passionnés.

Plus de photos sur : www.oeilimage.fr



Un arbre d'avenir pour les communes du Parc naturel régional de Lorraine

En 2014, le Parc de Lorraine fête ses 40 ans d'existence.

A cette occasion, un arbre a été remis aux communes membres du Parc Naturel Régional de Lorraine. Le 02 décembre 2014, les élus l'ont récupéré à la mairie de Lindre-Basse ; il s'agit d'un cormier, un bel arbre de grande longévité, dont la taille adulte peut varier de 10 à 20 mètres. Il a trouvé sa place tout naturellement à l'arboretum, à l'étang.

Visite du ban communal....

Dès la première réunion de conseil municipal, les élus, pour se familiariser avec le patrimoine communal, ont prévu une visite des bâtiments et des chemins communaux.

Dimanche 5 octobre, le Maire les a guidés sur les chemins de la commune. Différentes haltes ont permis au maire de leur dresser un portrait de la commune et de répondre aux interrogations des élus.

Un parcours découverte de 17 kilomètres qui a permis aux conseillers de dresser un programme de travaux comme ceux à réaliser lors de la journée du bénévolat.



"La journée citoyenne ou journée du bénévolat...".

Le 11 octobre fut marqué par la première édition de l'appel aux bénévoles.
Huit heures du mat' : devant la mairie arrivent une vingtaine de volontaires,
tous motivés comme jamais pour poser du grillage
le long des anciennes écluses et pour fleurir
le village.



Dix heures : les poteaux se plantent et le grillage se déroule dans la bonne humeur et la convivialité. C'est sous un beau soleil d'automne que chacun peut faire plus ample connaissance.



Quatorze heures : cette journée mémorable s'achève autour d'un bon casse-croûte, dans la pure tradition lorraine !
A la prochaine édition !!!!! avis aux bénévoles.

Didier DEVANTAUX

"Concours des Maisons Fleuries, les lauréats 2014".

Jeanne PITTONI



Valérie REITER



Marie France BRUNETTE



Gabrielle ANNESSER



Brigitte GROSSE



Christine KLEIN



Katia CLEVERS



Paulette DEMANGE



"Concours des Maisons Fleuries »,



Le jury
Les déléguées de Maizieres les Vic ont accompagné le Maire



Remise des Prix aux lauréates le 27 septembre à
Réchicourt le Château.



"Regroupement Pédagogique par Niveau Avricourt-Réchicourt".

Activités menées en 2013-2014
avec les classes de CE2/CM1 et CM2 de l'école d' Avricourt

- 27 septembre 2013 : visioconférence avec M. BINARD sur le thème des Volcans, à la salle de Réchicourt-le-château.
- 1er octobre 2013: visite au musée et à la bibliothèque de Sarrebourg, sur le thème du vitrail de Chagall
- 15 novembre 2013 : éducation routière avec les gendarmes (Uniquement les CM2).
- Décembre 2013-janvier 2014: préparation de chants, poésies et cartes de voeux, en vue d'une présentation aux personnes âgées d'Avricourt lors du repas des anciens le 18 janvier 2014.
- 1er avril 2014: sortie à Metz pour aller voir les vitraux de la cathédrale ainsi que ceux de Jean Cocteau (Eglise ST Maximin) ; visite de l'atelier d'un vitrailliste, près de la cathédrale. Ateliers d'arts plastiques à l'Espace Art et culture de Metz.
- Vendredi 15 avril 2014 : Visite de la caserne des pompiers à Gondrexange. Apprentissage des Gestes de premiers secours à raison d'une séance par mois de Janvier à Juin avec les pompiers d'Avricourt, à la caserne d'Avricourt.
- Vendredi 16 mai 2014 : petite marche autour d'Avricourt en préparation des autres grandes marches.
- Vendredi 23 mai 2014: randonnée au Col de la Chapelotte (site de la Guerre 14-18), visite du musée de la Menelle et de la scierie de la Hallière. Pause au barrage de Pierre-Percée au retour.
- Vendredi 6 juin 2014: spectacle "chorale" pour les parents. Des chants appris en Activités pédagogiques complémentaires toute l'année.
- Vendredi 19 juin 2014 : grande randonnée à l'abri de la Haute-Loge sur le sentier des passeurs (guerre de 39-45) dans les Vosges.
- Vendredi 27 juin 2014 : rencontre d'athlétisme avec les écoles de Fribourg et de Bourdonnay, toute la journée.
- Jeudi 3 juillet 2014: journée au collège pour la rencontre CM2-6ème autour d'ateliers et de spectacles liés au parcours culturel.

Marche à Avricourt



Visite du musée de la Menelle et de la scierie de la Hallière



Sur le sentier des passeurs
19 juin 2014



ECOLE MATERNELLE



JUIN 2014 : Spectacle à la salle de Réchicourt.



SEPT. 2014 : rentrée à l'école maternelle de Réchicourt.



DEC 2014 : Visite de St Nicolas et du père Fouettard

Carnet familial

Naissances :

Eva AUBRY, le 02 janvier à Sarrebourg,
Rémi FRITSCH, le 27 février à Sarrebourg,
Nino VERBRUGGHE, le 29 mars à Sarrebourg,
Théo KURTZ KNITTEL, le 12 avril à Saverne,
Yohan LEPELIER, le 24 avril à Sarrebourg
Océane SORET, le 10 mai à Sarrebourg.
Esteban CREMEL, le 07 août à Sarrebourg,
Matthieu ADORNI DEMANGE, le 12 octobre à Sarrebourg,
Inaya HISIGER, le 03 novembre à Sarrebourg,
Ilyas BAMHOU, le 03 novembre à Sarrebourg,



EVA



REMI



ILYAS



INAYA



OCEANE



ESTEBAN



THEO



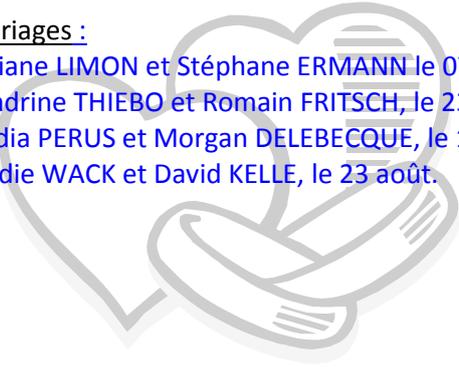
NINO



MATTHIEU

Mariages :

Josiane LIMON et Stéphane ERMANN le 07 juin,
Sandrine THIEBO et Romain FRITSCH, le 23 juillet,
Nadia PERUS et Morgan DELEBECQUE, le 16 août,
Elodie WACK et David KELLE, le 23 août.



Josiane et Stéphane



Sandrine et Romain



Nadia et Morgan



Elodie et David

Le 16 août, Stéphane ERMANN, Adjoint au Maire, a eu le plaisir de célébrer le mariage de Nadia PERUS et Morgan DELEBECQUE.
1^{er} acte en sa qualité d'Officier de l'état-civil.

Deux cérémonies de parrainages civils ont été également présidées par Stéphane ERMANN :

Nathanaël PERUS DELEBECQUE, lors de la cérémonie de mariage de ses parents, et l'enfant Nino VERBRUGGHE, lors d'une cérémonie à la mairie le 05 juillet 2014, ont été placés sous la protection de la République, selon la volonté de leurs parents et de leurs parrains et marraines.

Rappelons que le parrainage civil ou la présentation civique d'un enfant est une cérémonie au cours de laquelle, devant Monsieur le Maire ou un élu, les parents désignent publiquement un parrain et une marraine (protecteur-protectrice) pour leur enfant afin de le placer sous la protection de la République.

Le parrainage civil n'est prévu par aucun texte législatif. L'engagement que prennent les protecteurs et protectrices de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition n'a qu'une valeur morale.

Décès :

Claude JAMBOIS, décédé le 26.03.2014 à Réchicourt.
Martial BASTIEN décédé le 08.04.2014 à Sarrebourg.
Camille MOSSBACH, décédé le 02.07.2014 à Sarrebourg.

Raymond KELLE, décédé le 15.06.2014 à Sarrebourg.
Roland KRIEGER décédé le 31.10.2014 à Vandoeuvre.
Paulette AUDY, décédée le 02.11.2014 à Sarrebourg.
Emma ERMANN décédée le 28.12.2014 à Réchicourt.

Une pensée pour nos amis qui nous ont quittés. Chacun, à sa façon, a marqué de son empreinte Réchicourt-le-Château. Aux familles endeuillées, nos plus sincères condoléances.



Martial BASTIEN



Roland KRIEGER



Camille MOSSBACH



Paulette AUDY



Emma ERMANN



Claude JAMBOIS a travaillé pour la commune de Réchicourt le Château en qualité de garde-champêtre de 1962 à 1992. Le garde champêtre était, à l'époque, une figure incontournable de nos communes rurales. Son premier rôle était d'informer la population.

On se souvient de Claude. A tous les croisements de rues, souvent à l'heure du déjeuner, ou à la sortie de la messe, avec son indispensable « clochette », il proclamait les annonces publiques importantes : « le percepteur sera à la mairie lundi 18 janvier 1964 de 14 heures à 16 heures pour distribuer les portions de bois d'affouage » ; « les séances de vaccinations se dérouleront jeudi prochain à la salle des fêtes ». Qu'on se le dise !

Raymond KELLE est entré au sein du Corps Local des sapeurs pompiers en 1949.

Sa compétence et son dévouement constant au service de la population lui valurent d'être nommé Chef de Corps de l'unité ; fonction qu'il a exercée jusqu'en 1981. Elu conseiller municipal en 1953, il est successivement réélu à ce poste et assure sa fonction électorale jusqu'en 1977. Membre de plusieurs associations locales, la section UNC (Association des Combattants) et l'APP (Association de Pêche et Pisciculture) dont il a assuré la présidence plusieurs années à la demande de ses amis pêcheurs.

Les élus, leurs anciens collègues et amis se souviennent de leur engagement au service de la commune et ne les oublient pas.



CHORALES MELODIE et MELI-NOTES...

25 grand rue...

57810 RECHICOURT LE CHATEAU...

Tél. 03-87-24-60-87...

Mail : meli.melo57@orange.fr



VIRGINIE,
notre fidèle pianiste.



- 26 Janvier : Assemblée Générale de l'association.
- 8 mars : concert pour le Burkina Faso à Maizières-les-Vic.
- 29 mars : soirée cabaret à Réchicourt avec Barzingault
- 05 et 06 avril 2014 : week-end de répétition et de détente à Reillon
- 14 juin 2014 : concert à Bataville dans le cadre du Festival Cabanes de Moselle
- 29 juin 2014 : participation au parcours artistique au cœur de « Bata-City »
- 21 septembre 2014 : concert à Val et Chatillon (Hommage à Ferrat et Bécaud)
- 28 septembre 2014 : journée chantante à Ste Marie aux Mines, dirigés par Jacky Locks
- 26 octobre 2014 : marche sportive suivie d'une soupe aux pois à Réchicourt le Château
- 29 novembre : concert de soutien aux Restos du Cœur à Sarrebourg
- 14 décembre 2014 : concert de Noël avec « Féminin Pluriel » chœur de Sarrebourg, à Réchicourt pour l'association « une roulade pour Charline ».

NOS PROJETS pour 2015...

- 25 janvier : Assemblée Générale de l'association
- 31 janvier : concert avec La Cantanelle à Sarrebourg
- 21 et 22 mars : week-end de répétition et de détente à Reillon
- 11 avril : soirée cabaret à Réchicourt avec Ben Toury
- 03 mai : concert à Saint Max
- 28 juin : marche autour des étangs et planche du bûcheron à Réchicourt
- 19 décembre : veillée de Noël au village, en partenariat avec la Municipalité.

.....EVENEMENT SPECIAL EN 2015 : « MELODIE » A

**Vendredi 02 octobre : concert anniversaire à l'église de Réchicourt.
Samedi 03 octobre : concert exceptionnel par le Chœur Régional
de Lorraine dirigé par Jacky Locks à l'église de Bataville !**



"Amicale des Donneurs de sang bénévoles...".

CLAP DE FIN 1966-2014



48 années se sont écoulées depuis la création de l'Amicale sous la Présidence de Monsieur Alphonse SOUR qui céda sa place à Monsieur Robert JAMBOIS en 1976.

Robert occupa également pendant de nombreuses années le poste de Président Cantonal. En 1994 il a demandé de ne plus présider l'Amicale, je repris le flambeau officiellement le 18 novembre 1994.

Le village, au fil du temps, perdit des habitants. Les jeunes quittaient la région ou d'autres ne voulaient pas donner de leur sang. Ce qui fait qu'à chaque collecte, il y eut de moins en moins de donneurs.

Le CENTRE de STRASBOURG, depuis environ 3 ans, voulait supprimer les collectes inférieures à 40 dons. Il a demandé aux Amicales de FOULCREY-AVRICOURT-MOUSSEY-GONDREXANGE et RECHICOURT de se concerter afin d'avoir plus de donneurs à chaque collecte.

Malheureusement, cela n'a pas bien fonctionné : les collectes ne dépassaient pas 40 dons. Pour 2014 l'Amicale de Réchicourt a enregistré 33 dons en mars et 24 dons en novembre.

Le CENTRE de STRASBOURG a donc décidé de supprimer à partir de 2015 les Amicales de Foulcrey-Gondrexange et Réchicourt. Suite à cette décision le Comité de l'Amicale de Réchicourt a dissout l'Amicale. En conséquence j'invite les donneurs (habituels à venir à Réchicourt) à se rendre aux collectes organisées à AVRICOURT ou MOUSSEY

Je remercie la Commune pour la gratuité de la salle tout au long de ces années lors des différentes collectes.

Le Comité au cours de sa dernière séance a pris la décision de faire un don à 4 associations : Res Non Verba / La recherche contre le cancer / Recherche contre la mucoviscidose / Une roulade pour Charline.



Au nom de tous les Bénévoles qui ont œuvré au sein de l'Amicale, je remercie toutes les personnes qui sont venues faire don de leur sang.

Dominique KELLE, Président

Et la commune remercie très chaleureusement Dominique KELLE qui a œuvré durant toutes ces années au sein de l'Amicale des DSB.

Dom' continue d'aider les associations locales. On le voit partout : sa bonne humeur et son savoir faire sont un atout dans l'organisation et l'animation des événements locaux : Lotos et concours de cartes, soirées dansantes et repas champêtres...



ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ETANG »

Après une année sabbatique en ce qui concerne l'organisation de la fête de l'eau, le Comité des AMIS DE L'ETANG a décidé de la reconduire en 2014. Le 3^{ème} samedi du mois de juillet a été préféré au 4^{ème} dimanche du même mois pour son déroulement. Les attractions ont été limitées afin d'alléger les dépenses. Sur le plan populaire ce fut un succès ; beaucoup de monde ayant fait le déplacement ; mais, malgré tout, le bilan financier est loin de satisfaire les organisateurs.

☞ *Exposants, brocante et vide grenier*



En 2014, le comité a organisé deux lotos : JANVIER et AVRIL. Le 18 mai, le comité s'est chargé de l'organisation de l'inauguration de la *tracto-guinguette*, dans le cadre du FESTIVAL DES CABANES de la Moselle. A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Patrick WEITTEN, Président du Conseil Général. Bien que cet événement ait été préparé dans l'urgence, il a connu un beau succès. Merci à tous les bénévoles pour leur contribution active tout au long de cette belle journée.



L'association a organisé le pèlerinage à Saint Nicolas de Port le 06 décembre. Une manifestation qui grandit chaque année. Merci et bravo à tous les marcheurs qui ont parcouru les 50 kilomètres qui séparent Réchicourt-le-Château de Saint Nicolas de Port. La soirée s'est terminée à la salle socio-éducative par le repas du pèlerin dans une ambiance très conviviale.

Les marcheurs avec Monsieur le Maire de Lagarde et Laurie (tenant dans ses bras, son petit Grégoire) qui, l'on s'en souvient, a été sauvée de la noyade par le groupe en marche vers Saint-Nicolas de Port, en décembre 2012.

Pour 2015, l'association a programmé diverses manifestations : le 03 mai LOTO à RECHICOURT-LE-CHÂTEAU / le 31 mai CONCOURS DE PETANQUE à la cité / le 17 octobre JOURNEE DECOUVERTE / le 22 novembre LOTO à RECHICOURT-LE-CHÂTEAU / le 05 décembre le PELERINAGE SAINT NICOLAS de PORT / et bien entendu la FETE DE L'EAU le samedi 25 juillet. Cordiale invitation à toutes et tous.

Le comité remercie tous les bénévoles qui ont œuvré dans l'organisation des manifestations, contribuant ainsi à leur succès. Toute personne de bonne volonté est la bienvenue dans l'association.

Les nouveaux habitants qui désireraient s'investir voudront bien se faire connaître auprès de Messieurs KELLE Gérard (06.62.65.60.33) ou KELLE Dominique (03.87.24.64.13) ou auprès de membres de l'association.

Le Président, G. KELLE.



Assemblée Générale 2014 de l'association, avec les bénévoles.

"Sânon Sports & Loisirs".



Un nouveau logo pour une nouvelle association

L'association « Sânon sports & loisirs » a vu le jour en janvier 2014. Elle a pour but de proposer des activités sportives à tous les habitants du secteur sur le complexe de Moussey-Bataville et à la salle socio-éducative de Réchicourt-le-Château,

Suite à la reprise de l'association « La Récréée », le nouveau comité de la SSL

a décidé d'avoir une orientation sportive accessible à tous en proposant les activités : stepp, foot en salle, danse, tennis, badminton et gym douce pour une cotisation de 15 et 20 Euros en 2014.



L'adhésion en septembre 2014 à la Fédération des Foyers Ruraux 57 a permis à l'association de s'ouvrir et de proposer d'autres activités, notamment une journée sport à Moussey en avril et une autre à Vittel en octobre. L'association a proposé également des sorties à la patinoire en novembre et en décembre. Elle a également organisé une « soirée beaujolais and co ». Une ambiance sympathique et conviviale a régné toute la soirée avec l'aide des commerçants locaux.



L'assemblée générale de l'association aura lieu le 16 janvier 2015 à la salle paroissiale de Bataville. L'association présentera ses projets en espérant que de nouvelles personnes postuleront pour rejoindre un comité dynamique, quelques dates sont déjà à retenir pour 2015 : 25 avril journée multisports à Moussey, 20 juin gala de danse, 21 novembre soirée beaujolais.

Pour toute information contactez le Président : Fabrice LEROUX au 06-10-74-71-61.

Le comité de « Sânon Sports & Loisirs » vous souhaite une bonne année 2015.

Fabrice LEROUX, Président,

CLUB « LOISIRS ET AMITIE »

L'année 2014 a connu des évènements heureux et des évènements malheureux.

Lors de l'assemblée générale du jeudi 23 Octobre 2014, plusieurs membres de notre association ont été à l'honneur à l'occasion de leur anniversaire :

- 90 ans: Madame STAUDINGER Rose née le 06 octobre 1924
- 80 ans: Madame FOPPA Eloïse née le 01 janvier 1934
- 80 ans: Monsieur HECKMANN Jean-Marie né le 06 mars 1934
- 80 ans: Madame POLOWCZYK Andrée née le 25 octobre 1934
- 70 ans: Madame GALLOIS Heidi née le 17 juillet 1944.

Un panier garni a été remis à chacun des récipiendaires.

.Nous avons une pensée émue pour trois membres de notre association décédés :

- MOSSBACH Camille né le 14 décembre 1924
- KELLE Raymond né le 14 décembre 1921 décédé en juillet
- ERMANN Emma née le 15 septembre 1921 décédée en décembre ; elle était la maman de notre présidente. Nous renouvelons aux familles toute notre sympathie et nos sincères condoléances.

Le jeudi 11 décembre 2014 a eu lieu le traditionnel repas de Noël. Une soixantaine de convives y ont participé et ont pu apprécier les divers mets concoctés par Sébastien STREIFF traiteur à MOUSSEY.

Nous vous rappelons les dates des prochaines rencontres :

- 22 janvier - 05 et 19 février - 05 et 19 mars - 02 - 16 - 30 avril - 06 - 28 mai - 11 juin repas de clôture ou sortie.
- Un loto gastronomique est prévu le 09 mars à la salle socio-éducative.

Les personnes qui désirent rejoindre le club seront les bienvenues.

Pour le comité, la Présidente, Marcelle LUPFER.



Les anniversaires dignement fêtés

Le loto gastronomique, toujours très attendu



Nouveau souffle pour l'A.S.Réchicourt

Depuis le nouveau départ en Juin 2013, le Club de l'A.S.Réchicourt a prouvé par le savoir faire de ses dirigeants et de ses joueurs que même les petits clubs ont une place dans notre cher Canton.

Parti de rien, le Club s'est structuré tout au long de la saison permettant et enchaînant les très bons résultats pour finir à la Première place de sa Poule en Championnat de 4^{ème} Division et monter logiquement en 3^{ème} Division.

Mais l'A.S.Réchicourt ne se contente pas que d'une seule saison. Nous voulons pérenniser notre engagement, en créant dans un futur très proche, des équipes de jeunes si les nombres de joueurs nous le permettent, ainsi qu'en formant des arbitres.



Tournoi FIFA février 2014



Assemblée Générale

Agenda des manifestations à venir

Après le franc succès des manifestations passées, tournoi FIFA, tournoi des familles et la fête patronale, c'est avec joie que l'A.S.Réchicourt vous donne rendez-vous lors de plusieurs dates afin de se réunir et de passer d'agréables moments ensemble.

- 15 février : Tournoi FIFA à la salle socio-éducative de Réchicourt-le-Château
- 5 Juillet : Tournoi des familles au stade Saint-Blaise
- 5 septembre : Fête patronale au stade Saint-Blaise
- 6 décembre : Loto à la salle patronale de Réchicourt-le-Château.

Un grand merci à vous tous pour l'importance que vous apportez au club de votre village. Le comité se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.

Le Président, Kévin HAENEL

"Doublette ou Triplette ?".

Cette année, nous avons perdu un ami, Jean Marie STOEHR, décédé subitement au mois de mars. Il nous apportait son humour et sa bonne humeur ; nous nous apprécions mutuellement.

De nouvelles recrues sont venues grossir les rangs des amateurs de boules, dont plusieurs femmes, mais nous sommes encore loin de la parité. Il y a toujours de la place pour ceux et celles qui ont du temps libre les après-midi, même les débutants seront les bienvenus.

Le principal est de se retrouver, de partager un bon moment en discutant de tout et de rien en pratiquant un sport agréable où chacun peut jouer sans se prendre la tête.

Parmi les anciens, certains participent à des championnats ou des concours et quelques uns sont licenciés.

Le 31 mai 2015, un concours sera organisé à la cité par les amis de l'étang, une occasion pour certains de venir voir ou jouer et peut-être attraper le virus pour ce loisir, ce que nous espérons.



Hubert JOST

LA FABRIQUE

Les années passent et arrive le jour où il faut procéder à l'état des lieux de l'église.

La fabrique envisage d'engager des travaux durant cette année, afin de la restaurer. Les travaux à venir concernent essentiellement l'électricité et la remise en peinture, ainsi que des aménagements liturgiques.

Ce projet demande une gestion financière très rigoureuse, car nos moyens sont très limités. C'est grâce à la qualité des membres bénévoles que ce projet se réalisera.

Au premier plan, il faut remercier très chaleureusement *Madame Annelise Stéphan*, qui vient de quitter la fabrique après plus de vingt ans d'activité intense et variée au service de l'église. Son honnêteté, son dévouement permanent dans le domaine de la gestion de l'organisation de fêtes et d'événements religieux mérite respect et notre chaleureuse gratitude.

Un grand merci à *Madame Voirin*, notre sacristaine, aux lecteurs, aux animateurs, la chorale et à notre dévoué organiste, Monsieur Amman.

Nous remercions la municipalité qui a procédé à des travaux de faitière.

Nous remercions particulièrement notre prêtre, le Père François pour la vie qu'il a su maintenir dans nos paroisses.



visite d'églises rénovées en Alsace, pour préparer la rénovation de celle de Réchicourt.

L'ANNEE 2014 AVEC L'ASSOCIATION « LA CHAUSSURE BATAVILLE »

Limén : Inauguration œuvre de Lani Maestro - 26 avril 2014

Lani Maestro, (Née au Philippines, vivant au Canada et en France) artiste reconnue, a répondu à la commande de la commune de Moussey et de l'association avec une proposition comme l'« antithèse du lieu et du travail industriels » et comme un espace collectif.



Limén – mot latin qui signifie « seuil » « passage d'un état vers un autre » - titre de cette sculpture.

C'est une structure ajourée composée d'une longue plateforme surmontée d'une charpente de bois. La forme ouvre vers le paysage. Elle évoque le tunnel et le pont par le rythme régulier de ses travées et sa fonction de passage. Elle symbolise le flux des ouvriers se rendant à l'usine. L'œuvre invite à la promenade et au repos comme « manière d'être avec soi-même », s'anime de notre présence et de celle des autres. Elle est installée entre l'ancienne cantine et le site de production, et conduit vers un pré en retrait.



Bata city - 29 Juin 2014

Première manifestation publique de la Fabrique Autonome des acteurs, dans le cadre du Festival des cabanes en Moselle (organisé par le Conseil Général). BATA CITY fut le moment de ballades artistiques ponctuées de performances théâtrales sur tout le site industriel de Bataville, transformé en une immense scène.

Mirabelle Tv a réalisé un documentaire diffusé en septembre octobre sur leur chaîne.



JOURNEE EUROPEENNE DU PATRIMOINE - 20 et 21 septembre 2014

Dans le cadre de cette manifestation, les événements organisés à Bataville par l'association, ont rencontré un immense succès (plus de 1000 visites).

Au programme :

- Inauguration de la plaque patrimoine XXe siècle pour l'ensemble du site, avec la présence d'Isabelle Michard Architecte des Bâtiments de France accompagnée d'Enora Juhe, des élus communaux et régionaux.
- Présentation de la nouvelle visite guidée « high tech » avec system QR Code, signalétiques et descriptifs des 8 lieux symboliques de la cité Bataville.
- Projection du film « Bienvenue à Bataville » avec la présence de François Caillat, réalisateur du film, qui a vu une salle comble.

Le débat mené, à la suite, par François Caillat et Alain Gatti (auteur de « Chausser les hommes qui vont pieds nus ») a été un échange convivial, entre les visiteurs et les intervenants.

Un grand merci à ceux qui nous ont suivis et soutenus durant toute cette année.

L'année 2015 promet d'être riche en nouveautés pour l'association.

Le site : lachaussure-bataville.e-monsite.com a atteint les 15700 visites durant cette année. Un grand bravo à tous ceux qui font vivre l'association par leur aide et bénévolat.



Association Res Non Verba".

« Des réalités, non des mots »

L'année 2014 a vu la réalisation du projet d'équipement de la salle «Arc-en-ciel » en un jeu de lumières destiné à égayer les diverses manifestations qui y ont lieu, (fêtes, karaokés, animations etc.) pour la plus grande joie des enfants. Nous avons également fait l'acquisition de contacteurs destinés à la stimulation sensorielle des résidents. D'autres projets sont encore à l'étude que nous pourrions réaliser grâce à nos adhérents et à nos généreux donateurs.

Pour la réalisation de notre projet 2013 concernant l'aménagement du gîte familial, nous avons bénéficié d'une dotation de la moitié des travaux par la fondation « Hôpitaux de Paris- » grâce à l'opération « Pièces jaunes » de Mme Chirac.

Pour 2015, nous avons retenu la date du dimanche 29 mars pour notre prochain repas dansant qui sera cette année encore animée par J.C. Mausoleo à la salle de Moussey. Nous avons également programmé pour le 17 mai 2015, une sortie V.T.T. marche au départ de l'étang de Blâmont. Notre Loto aura lieu le 11 octobre 2015, à Moussey.

Les bénévoles poursuivent leur engagement auprès des enfants en leurs proposant régulièrement des promenades et en accompagnant les professionnels lors de diverses sorties et activités.

Nous remercions encore tous nos adhérents, nos généreux donateurs ainsi que les communes qui soutiennent notre action, en particulier la Mairie de Moussey, grâce auxquels nos projets seront réalisables.

La Présidente, Carmen PONS



MANIFESTATIONS, FETES ET EVENEMENTS DES ASSOCIATIONS EN 2015

| <u>Associations</u> | <u>Evénements</u> | <u>Lieux</u> | <u>Dates</u> |
|---|--------------------------|---------------------|---------------|
| RES NON VERBA | Repas dansant | Moussey | 29.03. |
| RES NON VERBA | Circuit VTT et marche | Blamont | 17.05. |
| RES NON VERBA | Loto | Moussey | 11.10. |
| | | | |
| Les Amis de l'Étang | Loto | Salle de Réchicourt | 03.05. |
| Les Amis de l'Étang et les amis de la Pétanque | Concours de pétanque | Cité Bataville | 31.05. |
| Les Amis de l'Étang | Fête de l'eau | Secteur étang | 25.07. |
| Les Amis de l'Étang | Journée découverte | Réchicourt | 17.10. |
| Les Amis de l'Étang | Loto | Salle de Réchicourt | 22.11. |
| Les Amis de l'Étang | Pèlerinage | St Nicolas de Port | 05.12. |
| | | | |
| Assoc. Sportive Réchicourt | Tournoi des Familles | Stade de Réchicourt | 05.07. |
| Assoc. Sportive Réchicourt | Fête patronale | village | 05.09. |
| Assoc. Sportive Réchicourt | Loto | Salle de Réchicourt | 06.12. |
| | | | |
| Loisirs et Amitié | Loto gastronomique | Salle de Réchicourt | 15.03. |
| Loisirs et Amitié | Loto | Salle de Réchicourt | 18.10. |
| | | | |
| Mélo die et Méli-notes | Soirée Cabaret | Salle de Réchicourt | 11.04. |
| Mélo die et Méli-notes | Marche et repas | Réchicourt | 28 .06. |
| Mélo die et Méli-notes | Mélo die fête ses 30 ans | Réchicourt | 02/03/04 oct. |
| Mélo die et Méli-notes | Veillée de Noël | Réchicourt | 19.12. |
| | | | |
| Sänon Sports et Loisirs | Journée multisports | Moussey | 25.04. |
| Sänon Sports et Loisirs | Gala de danse | Moussey | 20.06. |
| Sänon Sports et Loisirs | Soirée beaujolais | Moussey | 21.11. |
| | | | |

Tous les 5 ans, en partenariat avec l'INSEE, la Commune, sous la responsabilité de son Maire, organise le recensement de la population. En janvier-février 2015, les habitants de Réchicourt le Château ont été recensés.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin.

Ce recensement de la population n'est donc pas neutre pour l'ensemble des habitants et permet de mieux répondre aux besoins de la population. La Municipalité remercie les administrés pour leur participation active à cette opération, même si elle a eu à regretter certains comportements, comme le fait de ne pas vouloir remplir les imprimés de recensement, ou de ne pas vouloir recevoir l'agent recenseur.

Pour la première fois, il était donné aux habitants la possibilité d'être recensés par internet. Cette nouveauté, outre le côté moderne, privilégie l'économie de papier, le renforcement de la confidentialité, un gain de temps et une gestion simplifiée. Sur 326 logements à recenser à Bataville et au village, 70 l'ont été par Internet, soit une proportion de 21,50%

Les chiffres définitifs de la population Réchicourtoise seront validés par l'INSEE. La population « comptée à part » : les étudiants, les personnes placées en maison de retraite ayant leur une résidence familiale dans la commune sera rattachée à la population.



La Municipalité remercie Mesdames Christine LUCIA et Brigitte DEVANTAUX, agents recenseurs, pour leur travail et le sérieux avec lequel elles l'ont accompli.

Insolite !

28 août 2014,
Les ouvriers communaux sont appelés à la rescousse pour récupérer un cygne venu se perdre derrière les habitations à la cité.

L'oiseau s'est laissé prendre dans un filet au bout d'un bon quart d'heure de manœuvres délicates.

Plus de peur que de mal pour l'animal qui a recouvré la liberté auprès de ses nombreux congénères du plan d'eau voisin.



RECHICOURT LE CHATEAU : FLASH INFOS.



ELECTIONS : UN NOUVEAU CANTON

Les 22 et 29 mars prochains, les électeurs sont appelés à se rendre aux urnes pour élire les conseillers départementaux (nouveau nom donné aux conseillers généraux). Réformant le scrutin départemental, la loi du 17 mai 2013 entraîne des changements au niveau du découpage des cantons et du système de représentation des élus.

Rechicourt le Château perd son statut de chef lieu de canton et la commune est rattachée au canton de Sarrebourg.

PERIMETRE DE PROTECTION ADAPTE AUTOUR DE DEUX BATIMENTS SITUES SUR LE SITE DE HELLOCOURT : ENQUETE PUBLIQUE.

Par arrêté préfectoral du 17 avril 2014, le bâtiment n° 23 (ensemble administratif de 5 étages de l'ancienne usine), et l'ancienne cantine, situés sur le site de Bata-Hellocourt, communes de Rechicourt le Château et Moussey, ont été inscrits au titre des **monuments historiques**.

Le périmètre adapté à l'environnement des édifices (Périmètre de Protection Adapté) entrera en vigueur après enquête publique. Celle-ci se déroulera du **LUNDI 09 MARS au MARDI 07 AVRIL 2015**.

Monsieur Roland KLEIN, commissaire enquêteur, se tiendra **en mairie**, pour recevoir les observations du public les **LUNDI 09 MARS et MARDI 07 AVRIL, de 15 heures à 17 heures**.

